

"URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE"

[...] Pratiquer le paysage comme un espace public Mais quel que soit son type de processus, l'essentiel réside bien dans l'évolution elle-même? : un déplacement de l'intérêt des concepteurs du programme vers le paysage, vu comme un espace à pratiquer. La création d'un parking souterrain sous l'esplanade à Ath ne semble avoir été, aux yeux des architectes Holoffe? Vermeersch qu'un prétexte à réinventer un espace public à la charnière entre le centre-ville et sa périphérie résidentielle, à même d'établir la synthèse entre ces deux types de spatialité. Pour reprendre les mots de Sébastien Marot, il s'agit ici d'aborder l'espace public comme un paysage et le paysage comme un espace public (1). Une maxime que l'association des bureaux Baumans-Deffet et MSA appliquent à la lettre dans leur projet pour l'extension urbaine de Binche où l'objet ? l'implantation de nouveaux logements et un nouveau pôle commercial ? est détourné au profit de la valorisation des continuités naturelles qui traversent le site, reprises comme éléments structurants du nouveau projet. La reconversion de Seraing, ancien haut lieu de la sidérurgie intégrée du bassin liégeois passera également par la définition d'un espace public majeur. L'équipe dirigée par Bernard Reichen y a imaginé un boulevard urbain à travers l'ancienne zone industrielle ? un boulevard dont l'ambition originelle ne cesse cependant de décroître avec la suppression annoncée de l'ensemble du site propre transports en communs (ce compris le passage envisagé du tram) ?, croisé par plusieurs couloirs verts qui, peut-on l'espérer, intégreront un jour la ville haute à la ville basse. Quant à l'avenir du plateau d'Erpent (association ICEDD-Via, 2010), en périphérie namuroise, il fait l'objet de trois scénarios de développement articulés chacun sur des configurations d'espaces publics et de rapport au paysage. L'espace public revêt aujourd'hui davantage qu'un rôle de médiateur social. Pour l'urbaniste, dans un pays où le sol est libéralisé et la construction de la ville essentiellement dépendante de l'initiative privée, l'espace public constitue le seul élément sur lequel il a réellement prise. Il devient dès lors un médiateur de projet, un élément autour duquel se négocie une forme urbaine qu'il n'est plus possible de contenir complètement. C'est la grande différence entre deux projets urbains à Bruxelles, actuellement en discussion. D'une part, la gare de l'Ouest, dont le schéma directeur (Groupe ACP) imprime essentiellement des gabarits, et Tour & Taxis (MSA) articulé autour d'un concept d'espace public fort, un parc de 20 hectares longeant les anciennes halles de dédouanement des trains de marchandise. D'un côté, une station de métro, pourtant la plus importante de la capitale en termes de nombre de lignes, qui ne trouve pas sa place dans le quartier et d'autre part, la promesse d'un lieu qui, quoiqu'il advienne, servira tant aux déjà présents qu'aux utilisateurs futurs. C'est peut-être là que réside l'évolution principale de ces dix dernières années en Communauté française? : l'abandon de la construction par la répétition de gabarits jugés a priori aptes à reconstruire la ville, pour un questionnement axé sur les pratiques de l'espace et la qualité des relations spatiales. Bref, un vrai thème de réflexion pour le développement des infrastructures dans nos paysages urbains contemporains. Géry Leloutre est architecte et urbaniste. Il poursuit une réflexion



continue sur Bruxelles et l'urbanisme, la partageant de manière intégrée entre l'enseignement, la recherche, l'écriture d'articles et, enfin, la pratique du projet à Bruxelles au sein du bureau d'études KARBON'.

(1) In Sébastien Marot, « L'alternative du Paysage », in Le Visiteur, n°1, éd. Société française des architectes, 1995.

Publication	26/09/11
Auteur(s)	Géry Leloutre
Référence bibliographique	Architectures Wallonie-Bruxelles, Inventaires #0 Inventories 2005-2010, p. 77
Site Internet	http://www.wbarchitectures.be/fr/publications/Inventaires__0/1/
